

MÉCÉNAT

FIN BIEN ENSEMBLE!

LE NOUVEAU SPECTACLE DE JENNY BRIFFA

PARTICULIERS

réduction de l'impôt sur les revenus égale à 75 % des sommes versées.
dans la limite annuelle de 15 % du revenu net global imposable

DON minimum de 30 000 F coût réel 300 F

- après déduction fiscale (22 500 F), votre don vous coûte réellement 7500 F .
- Nous offrons au mécène 2 places à 3600 F, soit 7200 F
- Donc votre don ne vous "coûte" que 300 F

DON de 50 000F coût réel 5 300F

- après déduction fiscale (37 500 F), votre don vous coûte réellement 12 500 F .
- Nous offrons au mécène 2 places à 3600 F
- Donc votre don ne vous "coûte" que 5 300 F

DON de 100 000F coût réel 17 800F

- après déduction fiscale (75 000 F), votre don vous coûte réellement 25 000 F .
- Nous offrons au mécène 2 places à 3600 F
- Donc votre don ne vous "coûte" que 17 800 F

EN PRATIQUE

ONS'OCCUPE DE TOUT !

- on vient chez vous ou sur votre lieu de travail à l'heure qui vous arrange pour :
- récupérer votre don (chèque ou virement)
- on vous fait signer la convention fiscale
- on vous envoie votre reçu fiscal!

CONTACT

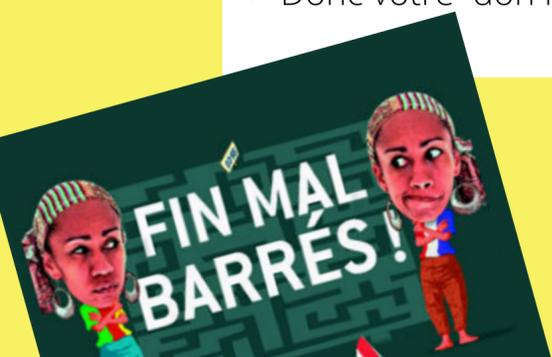
Alexandra : 86 72 48

alexandra.delefortrie@hotmail.com

ENTREPRISES

réduction d'impôt égale à 60 % du
montant du don

dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaire H.T



en partenariat avec l'ADAMIC

